



Alignement propriété illégal et taxe foncière

Par Soyalin

Bonjour

Nous refusons de payer la taxe foncière car l'alignement de la propriété est illégal. Notre recours a essuyé un refus après avoir déposé les pièces utiles en retard. Devons nous faire une requête en référé pour l'annulation de l'alignement?

Merci d'avance
Formules de politesse.

Par Isadore

Bonjour,

Vous refusez de payer votre taxe foncière parce que vous contestez l'alignement avec le domaine public ?

Si vous êtes encore dans les délais, il est possible de contester l'arrêté, mais un référé doit se justifier.

Vous pouvez contester le montant de la taxe foncière, vous n'avez pas le droit de refuser de la payer. Même si le montant est surestimé, vous êtes quand même redevables d'au moins une partie de cette taxe. Si vous n'avez rien payé du tout, vous serez bien évidemment passibles de pénalités sur le montant effectivement dû même si vous avez gain de cause.

Il vaut mieux payer puis vous faire rembourser (et demander une indemnisation dans le cadre de votre procédure) pour éviter une saisie.

Voyez rapidement votre avocat.

Par Soyalin

A l'attention de Isadore.

Nous avons arrêté de payer les impôts car la maison reçoit les eaux de pluie et le sol de la salle à manger commençait à s'effondrer. Nous avons été obligés de déménager car le trottoir fait partie de l'alignement illégal et nous ne pouvons pas réparer notre trottoir sans l'annulation de l'alignement. Je vais envoyer un recours hiérarchique à la préfecture pour demander l'annulation de l'alignement.

Veuillez nous donner plus de précisions quant au référé. Est-ce que nous devons remplir une assignation en civil ou repartir au Tribunal administratif?